

PROGRAMME ÉQUIPE DU QUÉBEC 2010-2011

1-INTRODUCTION

Le programme de l'Équipe du Québec s'inscrit dans le cadre du *modèle de développement à long terme de l'Athlète (DLTA) de Ski de fond Canada et de Ski de fond Québec*. Son mandat se situe donc avant tout au niveau du développement des **athlètes de niveau Junior** qui sont les candidats les plus propices à une nomination sur l'Équipe Nationale Junior ou au Centre national d'entraînement Pierre Harvey (CNEPH). Dans de rares cas, des athlètes seniors pourront être considérés comme candidats à l'Équipe du Québec s'ils sont près d'être sélectionnés sur le CNEPH ou s'ils ont démontré des performances qui pourraient laisser croire qu'ils ont des chances d'être sélectionnés sur l'Équipe Nationale pour les Championnats du Monde des U-23 en 2011.

Les athlètes sélectionnés devront démontrer un engagement marqué dans leur développement et avoir comme objectif de se mériter un poste sur l'Équipe Nationale dans un délai raisonnable.

2- ÉLIGIBILITÉ

Les athlètes éligibles au programme de l'Équipe du Québec 2010-2011 doivent détenir une licence de course provinciale et une licence nationale en règle pour la saison 2009-2010 et avoir représenté le Québec au cours de la saison 2009-2010

2.1 Membre ÉQ : Tout athlète âgé de 16 ans ou plus

Compte tenu du mandat du Programme de l'Équipe du Québec dans le DLTA, les membres de l'équipe nationale et/ou d'un Centre de Développement de l'Équipe Nationale (CDEN) se situent à un niveau supérieur au Programme de l'Équipe du Québec et ne sont donc pas pris en charge par ce programme. Ces athlètes seront par contre identifiés et reconnus comme membres de l'Équipe du Québec.

3-OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

- 3.1 Favoriser la réussite des athlètes au niveau national et international en offrant aux meilleurs athlètes québécois non membres de l'équipe nationale ou d'un CDEN un programme de support à l'entraînement complémentaire à celui des clubs.
- 3.2 Créer un environnement motivant et stimulant pour les athlètes d'élite en formant un groupe de niveau homogène bénéficiant d'opportunités de développement accrues et d'une reconnaissance prestigieuse.
- 3.3 Utiliser l'Équipe du Québec comme outil de développement et de rayonnement sur la scène provinciale en offrant des opportunités de développement aux athlètes et entraîneurs de clubs par l'entremise d'invitation à des camps de l'Équipe du Québec et de visites ponctuelles des clubs.

4-AVANTAGES ET SERVICES

Les athlètes sélectionnés sur le Programme de l'Équipe du Québec pour 2010-2011 profiteront des avantages et services suivants :

- 4.1 Des camps d'entraînements sur terrain sec et sur neige seront offerts selon les camps spécifiques inscrits au calendrier des clubs avec la collaboration des entraîneurs personnels et des clubs.
- 4.2 Support financier partiel ou complet pour camps d'entraînements et compétitions.
- 4.3 Tests et suivis physiologiques et/ou psychologiques durant la saison, si disponibles.
- 4.4 Une liste de commanditaires potentiels pourra être fournie pour les différents besoins de chacun par la directrice technique (bottes, skis, bâtons, lunettes, autres produits).
- 4.5 Commandite de costume de compétition et survêtement du Programme de l'Équipe du Québec (sans frais).

Les athlètes sélectionnés devront signer un protocole d'entente avec Ski de fond Québec. Ce protocole stipulera les engagements respectifs des deux parties, incluant les engagements d'ordre financier. Les athlètes sélectionnés seront nommés vers la fin avril, ou après les sélections nationales.

5. LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection sera composé comme suit:

- a) Le président de Ski de fond Québec
 - b) La directrice générale de Ski de fond Québec,
 - c) La directrice technique de Ski de fond Québec,
 - d) Deux représentants du Comité des entraîneurs.
- N.B. Tout membre du comité ayant un conflit d'intérêt (lien de parenté, entraîneur personnel, ...) avec l'un ou l'autre des athlètes ne pourra se prononcer sur la sélection de ce ou ces athlètes.

6. Processus de sélection pour l'Équipe du Québec

Le nombre final de postes disponibles dans chacun des groupes n'est pas défini précisément et dépendra du niveau de performance des candidats par rapport aux meilleurs athlètes canadiens du même âge. Idéalement, le nombre d'athlètes sélectionnés pourra se situer entre 8 et 12 athlètes, à moins d'une situation extraordinaire. Certains cas discrétionnaires pourraient être considérés.

Les candidats seront sélectionnés selon les points qui suivent:

6.1 Le pointage cumulé correspondant au calcul suivant: 70% de la liste finale de points canadiens de distance plus 30% de la liste finale de points canadiens de sprint (voir critères publiés par Ski de fond Canada). Veuillez noter qu'une liste distincte sera utilisée pour chacun des groupes, senior (athlètes nés en 1985 et moins) et junior/23ans et moins (nés en 1986 et plus).

6.3 Advenant le cas où plusieurs athlètes du même âge seraient à moins de 1 point de différence en utilisant le ratio 70%-30% décrit ci haut, la moyenne des points obtenus aux championnats canadiens 2010 sera considérée.

6.4 Forces majeures (blessures, maladies, etc...)

NB : La sélection des athlètes sera faite après l'annonce des membres des centres nationaux d'entraînement et de l'équipe nationale pour la saison 2010-2011.

PROGRAMME GROUPE DÉVELOPPEMENT 2010-2011

1-INTRODUCTION

L'objectif de ce programme est d'initier les jeunes athlètes les plus prometteurs aux principes et à l'encadrement de haut niveau à un stade précoce afin d'optimiser leur préparation générale en tant que futurs membres de l'Équipe du Québec. Le Groupe Développement est donc constitué d'athlètes des catégories Juvénile et Junior (Senior U23 dans de très rares cas comme des athlètes au début de carrière tardif mais avec des qualités athlétiques exceptionnelles).

Les athlètes sélectionnés devront démontrer un engagement marqué dans leur développement et avoir comme objectif de se mériter un poste sur l'Équipe du Québec l'année suivante.

Les athlètes sélectionnés dans le Groupe Développement pour 2010-2011 profiteront des avantages et services suivants :

- 1- Invitation à certains camps d'entraînements offerts à l'Équipe du Québec sur terrain sec et sur neige avec la collaboration des entraîneurs personnels et des clubs.
- 2- Accès aux offres d'achat d'équipement à rabais de divers fournisseurs, si disponible.

2. Recommandations du comité de sélection :

Le nombre final de postes disponibles dans chacun des groupes n'est pas défini précisément et dépendra du niveau de performance des candidats par rapport aux meilleurs athlètes canadiens du même âge. La taille maximale du groupe Développement ne devrait pas dépasser 8 postes, à moins d'une situation extraordinaire. Certains cas discrétionnaires pourraient être considérés.

Les candidats seront sélectionnés selon les points qui suivent:

- 2.1 Le pointage cumulé correspondant au calcul suivant: 70% de la liste finale de points canadiens de distance plus 30% de la liste finale de points canadiens de sprint (voir critères publiés par Ski de fond Canada). Veuillez noter qu'une liste distincte sera utilisée pour chacun des groupes, senior (athlètes nés en 1985 et moins) et junior/23ans et moins (nés en 1986 et plus).
- 2.2 Advenant le cas où plusieurs athlètes du même âge seraient à moins de 1 point de différence en utilisant le ratio 70%-30% décrit ci haut, la moyenne des points obtenus aux championnats canadiens 2010 sera considérée.
- 2.3 Les performances sur la Coupe Québec.
- 2.4 Forces majeures (blessures, maladies, .etc.).

NB : La sélection des athlètes sera faite après l'annonce des membres des centres nationaux d'entraînement et de l'équipe nationale pour la saison 2010-2011.